

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Direction de l'Autonomie
Prévention et Vie A Domicile (PVAD)

N° 25 - 1611

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

017-221700016-20250725-2025_DA_1611-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2025

A R R E T E

**Portant modification de l'autorisation du service prestataire d'aide
et d'accompagnement à domicile (SAAD)
géré par la Société A Responsabilité limitée (SARL) DOMITYS SUD-OUEST
de PARIS**

**LA PRESIDENTE DU DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Travail ;

Vu le Code de la Consommation ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu la Loi n° 2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie ;

Vu le Décret n° 2016-502 du 22 avril 2016 relatif au cahier des charges national des services d'aide et d'accompagnement à domicile et modifiant le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le Décret n° 2016-750 du 6 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration ;

Vu le Décret n° 2017-882 du 9 mai 2017 portant diverses mesures relatives aux procédures d'autorisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile ;

Vu le Décret n° 2023-608 du 13 juillet 2023 relatif aux services autonomie à domicile mentionnés à l'article L.313-1-3 du code de l'action sociale et des familles et aux services d'aide et d'accompagnement à domicile relevant des 1° et 16° du I de l'article L. 312-1 du même Code ;

Vu le Règlement Départemental d'Aide Sociale générale du Département ;

Vu la délibération n° 820 de l'Assemblée Départementale du 23 juin 2017 relative à la définition d'une nouvelle politique départementale en faveur des services prestataires d'aide et d'accompagnement à domicile ;

Vu l'arrêté n° 18-403 du 16 mars 2018 du Président du Conseil départemental modifiant l'autorisation du service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile géré par la Société A Responsabilité Limitée (SARL) DOMITYS SUD-OUEST de PARIS pour une activité auprès de personnes âgées de plus de 60 ans et des adultes handicapés ;

ARTICLE 2

Le reste est sans changement.

ARTICLE 3 - Voies de recours

Il peut être fait appel de cette décision en formant un recours gracieux et/ou contentieux.

Le recours gracieux peut être formulé dans le délai de deux mois suivant la date de la notification.

Le recours contentieux contre le présent arrêté peut être présenté devant le Tribunal Administratif de Bordeaux.

Si un recours gracieux est réalisé, le recours contentieux peut être présenté dans un délai de deux mois après la notification d'une décision expresse de rejet ou l'intervention d'une décision implicite de rejet. Le silence de l'administration, gardé pendant deux mois après le recours gracieux, vaut décision de rejet implicite de celui-ci.

En l'absence de recours gracieux, le recours contentieux peut être adressé dans un délai de deux mois après la date de notification.

Le recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, peut être déposé, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. Dans ce cas, aucune production de copies du recours ne sera à produire et son enregistrement sera immédiat sans délai d'acheminement.

ARTICLE 4 - Exécution de l'arrêté

Le Directeur Général des Services du Département, la Directrice de l'Autonomie et le Gérant de la SARL DOMITYS-SUD OUEST sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département

La Rochelle, le 24 JUIL. 2025

P/La Présidente du Département,


Présidente du Département
Jean-Claude GODINEAU
Vice-Présidente

Considérant le changement sur l'adresse du siège social, l'adresse de l'établissement et l'administration de la Société à responsabilité limitée DOMITYS SUD-OUEST au 1^{ER} janvier 2025 ;

Sur proposition de la Directrice de l'Autonomie ;

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} - Autorisation

L'article 1 de l'arrêté n° 18-403 du 16 mars 2018 du Président du Département de Charente-Maritime est modifié comme suit :

La Société A Responsabilité Limitée (SARL) DOMITYS SUD-OUEST dont le siège social est situé 3 Bd Romain Rolland 75014 Paris, est autorisée à gérer un Service prestataire d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Le service est répertorié au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux de la manière suivante :

Raison sociale de l'entité juridique (EJ) : SARL DOMITYS SUD-OUEST	
Adresse :	3 Bld Romain Rolland 75014 PARIS
N° SIREN :	519 083 406
Code statut juridique :	[72] Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.)

Raison sociale du service (ET) : Service Prestataire d'Aide à Domicile	
Adresse :	Résidence services DOMITYS Les Vignes Pourpres, 1 rue des Fléneaux 17138 PUILBOREAU
N° SIRET :	519 083 406 00131
Code catégorie :	460 – Service Autonomie Aide (S.A.A.)

Raison sociale du service (ET) : Service Prestataire d'Aide à Domicile	
Adresse :	Résidence services DOMITYS La Perle de Nacre 17-23 boulevard Roger Letélieu 17390 LA TREMBLADE
N° SIRET :	519 083 406 00099
Code catégorie :	460 – Service Autonomie Aide (S.A.A.)

Raison sociale du service (ET) : Service Prestataire d'Aide à Domicile	
Adresse :	Résidence services DOMITYS La Seigneurie, 3 rue de la Seigneurie 17100 LES GONDS
N° SIRET :	519 083 406 00081
Code catégorie :	460 – Service Autonomie Aide (S.A.A.)

Raison sociale du service (ET) : Service Prestataire d'Aide à Domicile	
Adresse :	Résidence services DOMITYS Le Clos du Cèdre 27 ter avenue du Général de Gaulle 17139 DOMPIERRE SUR MER
N° SIRET :	519 083 406 00073
Code catégorie :	460 – Service Autonomie Aide (S.A.A.)

Raison sociale du service (ET) : Service Prestataire d'Aide à Domicile	
Adresse :	Résidence services DOMITYS Le Galion d'Or, 8 boulevard de la Perche 17200 ROYAN
N° SIRET :	519 083 406 00065
Code catégorie :	460 – Service Autonomie Aide (S.A.A.)

Code discipline :	469 – aide à domicile
Code activité :	16 – prestation en milieu ordinaire
Code clientèle :	700 – personnes âgées (sans autre indication)
Code mode de tarification :	01 – établissement tarif libre